

# LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

Edmundston, N.-B., le 19 JANVIER 1928

QUINZIEME ANNEE No. 3

## DES FEUX MYSTERIEUX SONT APERCUS SUR L'ILE-AUX-LIEVRES

On a aperçu le premier vendredi soir — Sont-ce des signaux de détresse? — le "Mikula" prêt à partir.

Québec, 17.—L'on aperçoit de feux mystérieux depuis quelques jours à l'île-aux-Lievres, une île inhabitée située à quelques cent milles en bas de Québec, à mi-chemin sur le fleuve Saint-Laurent, entre St-Siméon de Charlevoix et Notre-Dame du Portage. L'on a vu un premier feu vers six heures et demie, vendredi soir, à une extrémité de l'île. Le lendemain M. le curé Gauthier et plusieurs autres personnes de la paroisse l'ont vu de nouveau au même endroit, et dimanche soir dernier, toujours à la même heure, une vingtaine de personnes de St-Siméon n'ont pu apercevoir cette fois deux feux à chaque extrémité de l'île. Ces feux se sont éteints les trois soirs après avoir brûlé pendant environ une heure.

### CONJECTURE

On se perd en conjectures sur la cause de ces feux; et les hypothèses les plus étranges se font à ce sujet, attendu que personne ne demeure à cet endroit. Est-ce que ce serait là des signaux de détresse allumés par des marins forcés de s'abriter sur l'île à cause du mauvais temps et qui ne pourraient reprendre la mer? Ne serait-ce pas plutôt des chasseurs qui parcourent l'île à la recherche du gibier et qui trouvent des abris le soir dans les nombreux camps abandonnés qui s'y trouvent? Voilà autant de questions que des personnes dignes de foi se posent sur la rive nord.

### UN BRISE-GLACE

M. le curé Gauthier intrigué plus que jamais par ces feux a fait téléphoner au maire du village de la Malbaie qui avec d'autres se mit en communication avec l'agent infirmier du département de la marine à Québec pour lui demander l'envoi d'un brise-glace à l'île-aux-Lievres. L'agent communiqua la demande à Ottawa, mais aucun message n'avait été reçu matin. Le Mikula est à Québec et peut partir sans délai s'il en reçoit l'ordre d'Ottawa.

### PAS DE FEUX HIER SOIR

Québec, 17. — Les feux mystérieux aperçus par les résidents de St-Siméon vendredi, samedi et di-

## UNE PROMOTION A M. R. B. OWENS

Nous avons appris avec regret le départ de M. R. B. Owens, chef de gare à Edmundston pour le Canada Pacifique, depuis plus de dix ans. M. Owens vient de voir ses longs services à Edmundston et l'assise qu'il a montrée dans son travail reconnu par la compagnie qui le place en charge d'une position plus importante. C'est une promotion qui lui méritait bien et de nous l'en félicitons. M. Owens, pendant son séjour à notre ville s'est intéressé activement au progrès général. Il fut toujours un membre actif de la Chambre de Commerce dont il est président actuel. C'est pour nous le voyons partir avec regret.

M. Owens est membre du conseil des Chevaliers de Colonne. Ses confrères se sont réunis hier soir et lui ont présenté un souvenir comme témoignage d'estime et d'appréciation. Le successeur de M. Owens n'est pas encore nommé. Il a actuellement comme remplaçant M. J. Michaud, employé de la division générale, dans le comté de Médic.

M. le curé Gauthier, sur l'île-aux-Lievres, située sur le Saint-Laurent à 80 milles en bas de Québec, a ajouté considérablement à la liste des navigateurs qui demandent d'où ils peuvent provenir.

Un pilote d'aéroplane stationné à St-Agnès a tenté en vain d'envoler pour aller survoler. Il renouvellera sa tentative aujourd'hui et s'il échoue encore le gouvernement enverra le brise-glace Mikula en reconnaissance.

### PERDUES

LETTES à bordure noire ont perdues dans la semaine du 11 au 17. Prière de les remettre au bureau de Madawaska et d'en recevoir une récompense.

## UNE LETTRE DE Mgr DIAZ

L'évêque de Tabasco, Mexique, aujourd'hui aux États-Unis, donne les raisons qui servent de prétexte aux désordres et au mécontentement.

### LA LIBERTE DU CULTE

Washington, 17 — Mgr Pascual Diaz, évêque de Tabasco Mexique, actuellement exilé aux États-Unis, adresse au gouvernement mexicain une lettre que la National Catholic Welfare Conference a publiée hier. Dans cet appel, fait au nom des évêques, du clergé et des Catholiques mexicains, Mgr Diaz déclare que la question religieuse, tant qu'elle séparera le gouvernement et les Catholiques, servira de prétexte aux désordres et au mécontentement.

Il ajoute que la loi mexicaine supprime à l'heure qu'il est toute liberté de culte, d'association, d'éducation, dit-il, accuse faussement, dans son message au peuple mexicain, les Catholiques et le clergé de rébellion.

## UNE PROMESSE DE M. VENOT

### AMELIORATION AU SERVICE DES POSTES

Montréal, Qué., 16. — Si je reste ministre des postes, je réajusterai cette amélioration: faire transporter la malle de Montréal à Vancouver, en une seule journée, telle fut la déclaration faite par l'honorable Pierre J. Venot, ministre des postes du Canada, lors de l'inauguration, hier, d'un nouveau bureau de poste de Rawlston, Qué.

Le ministre fit cette déclaration après avoir énuméré les progrès réalisés dans le transport des malles, ces années dernières. Il mentionna les services postaux aériens récemment inaugurés, aux îles de la Madeleine, de Leamington, aux îles de l'Est, Ont. et ceux dont bénéficie aussi le Yukon. M. Venot était accompagné de l'hon. M. Cardin, ministre de la marine, et de M. Paul Mercier, député fédéral de St-Henri-Westmount.

Achetez les Marchandises ANNONCEES Comparez et Choisissez.

## LE CHEF-DE-POLICE D'EDMUNDSTON EST DECORE

Impressionnante cérémonie, dimanche dernier, où le lieutenant-gouverneur décore M. Herman L. Savage de la médaille de bravoure. — Le deuxième depuis vingt ans.

Dimanche dernier, au cours de la soirée, le théâtre Star était rempli d'une foule de citoyens venus pour assister à une cérémonie peu usuelle dans notre région.

Le lieutenant-gouverneur W. T. Todd était venu spécialement pour remettre à M. Herman L. Savage, Chef-de-police de la ville d'Edmundston, une médaille de bronze que lui décernait la "Royal Canadian Humane Association".

On se rappelle que l'hiver dernier, au mois de janvier, une femme s'était précipitée dans la rivière Madawaska, au bas de l'écluse Fraser. Elle allait être engloutie pour toujours sous la glace lorsque M. Savage, arrivant sur les lieux, comprit la situation et se lança dans les eaux glacées. Il parvint à ramener la personne sur le rivage.

Cet acte de courage méritait une récompense et la manifestation de dimanche dernier a prouvé que les citoyens d'Edmundston ont apprécié l'héroïsme de M. Savage. Plusieurs orateurs ont adressé la parole, les membres du clergé, le maire Cormier, et autres. M. Savage répondit brièvement.

C'est la deuxième fois depuis vingt ans que cette décoration est accordée à un citoyen du comté de Madawaska. Elle fut pour la première fois accordée à M. Félix Hébert de Baker-Brook, pour son sauvetage presque identique. M. Hébert, après avoir risqué sa vie pour enlever à l'eau des victimes, s'est noyé il y a plus d'un an.

## NOTRE COURRIER

Monsieur le Rédacteur: —

Dans sa dernière "Variété" votre correspondant M. G. N. Tricoche dit ne pas connaître l'origine du nom "danse de St-Guy" donné à la chorée.

Si cela peut intéresser vos lecteurs je crois pouvoir vous donner cette explication. Au 14e et au 15e siècle apparut dans certaines parties de l'Allemagne une maladie nerveuse probablement hystérique à laquelle on donna le nom de "chorée" (du mot grec signifiant danse) et dont les victimes avaient une manie de danser.

Cette danse, probablement moins baroque, moins idiote que le charleston et autres danses modernes, suffisait cependant à jeter l'émoi parmi la population, et à Strasbourg où cette maladie fit son apparition en 1418, le magistrat prit l'habitude d'envoyer les victimes faire un pèlerinage au sanctuaire de Saint-Vite, dont le nom est aussi Saint-Guy.

La présence à cette église de ces nombreux danseurs fit donner à la maladie le nom de Chorée de Saint-Vite, St. Vitis dance, ou danse de Saint-Guy.

Pour la même raison, dans d'autres parties du pays, on l'appela "danse de Saint-Jean, danse de Saint-Antoine, etc."

Je pourrais ajouter que la maladie à laquelle Sydenham, en 1686 donna le nom de Chorée (chorée de Sydenham, chorée des anglais, etc) est une maladie toute différente de la chorée des anciens. Mais cette dernière considération n'aurait guère d'importance que pour les médecins.

Alphonse Sormany, Shédiac, N.-B. 17 janvier

## ON DECOUVRE UNE DISTILLERIE CONSIDERABLE

Pour faire disparaître l'évidence les propriétaires font sauter la bâtisse. — Un membre de la police provinciale est blessé mais réussit à obtenir un échantillon de la liqueur qu'on fabriquait là.

Lundi de la semaine dernière, les membres de la police provinciale, découvrant à Kedgewick dans le comté de Restigouche, une distillerie que l'on considère comme la plus importante encore découverte dans la province.

Il était environ 2 heures du matin lorsque la police localisa la bâtisse, à environ deux milles du village de Kedgewick. C'était un vieux "camp" aménagé et réparé pour les besoins. Une lumière éclairait l'intérieur et lorsqu'un des policiers demanda d'ouvrir la porte cette lumière s'éteignit. Les officiers réussirent à pénétrer mais les occupants avaient disparus. En quelques minutes d'inspection on découvrit une distillerie complète en opération. Il y avait là des barils de 40 gallons d'autres de 110 gallons et un grand nombre de canistres de 5 gallons.

Comme le dernier officier s'apprêtait à sortir, il entendit un bruit derrière la porte et n'eut que le temps de s'élaner dehors. Une explosion se produisit et toute la bâtisse sauta. Malgré que le feu prit à ses vêtements et brûla au visage, l'officier réussit à prendre un baril et une canistre de cinq gallons chacun contenant la liqueur qu'on fabriquait en cet endroit.

Quelques minutes plus tard tout l'établissement n'était plus qu'un amas de ferrailles et de bois consumés.

## PELLETIER ET RIVARD SONT CONDAMNES

Le premier passera quatre ans au pénitencier et l'autre deux ans. Vol avec violence.

Rivière-du-Loup, 16.—Charles Eugène Pelletier qui a eu son enquête devant le magistrat Fiset, y a quelques jours, sur l'accusation de vol avec violence sur la personne de M. Desjardins de Cabano, a demandé un procès expéditif.

Sa cause a été entendue samedi matin, le 14 devant M. le magistrat Fiset. Il n'avait pas d'avocat et a défendu lui-même sa cause, sans grand succès cependant, car il a été condamné à quatre ans de réclusion au pénitencier.

L. P. Rivard, qui était accusé de s'être servi de faux prétexte pour obtenir des fourrures d'une personne de Saint-Jean de Dieu, a aussi demandé un procès expéditif. Il a été trouvé coupable par le magistrat et condamné à deux ans de pénitencier. Ils seront tous deux conduits à Montréal dans quelques jours.

## LES BOISSONS ALCOOLIQUES

### LE CANADA A BU POUR \$4 MILLIONS, L'AN DERNIER

Ottawa, 10.—Le Canada l'an dernier, a bu pour \$4 millions de boissons alcooliques puisqu'il en a fabriqué pour 40 millions de dollars, en a acheté autant à l'étranger et en a vendu pour 26 millions de dollars.

## REMERCIEMENTS

Madame Ferdinand Filibert remercie cordialement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de son époux, soit en l'assistant, ou par offrandes de messes et prières, et autres marques de sympathie. A tous un cordial merci.

## LE Dr. G. LAGASSE EST NOMME SENATEUR

L'hon. Lacasse succède au feu sénateur McCoig.—On reconnaît l'importance de l'élément franco-ontarien. — Deuxième sénateur canadien-français en Ontario.

Les trois sièges vacants de l'Ontario, au Sénat, ont été remplis hier, et le premier ministre annonça officiellement les nominations. Les trois nouveaux sénateurs sont: le Dr. G. Lacasse, de Tecumseh, James H. Spence, de Toronto, et E.-S. Little, de London. Ils remplacent les sénateurs Hardee, Mulholland et McCoig, défunts.

Le Dr. Gustave Lacasse est le deuxième sénateur canadien-français de l'Ontario, le premier étant le sénateur N.-A. Belcourt. En fait de cette nomination le premier ministre a souligné le nombre important des Canadiens-Français dans l'Ontario, nombre qui leur donne droit à un sénateur de plus que par le passé. Le Dr. Lacasse exerce sa profession à Tecumseh, dans le comté d'Essex. L'hon. James H. Spence est un avocat bien connu à Toronto. Il a exercé sa profession dans cette ville pendant trente ans, où il s'est acquis une réputation très honorable. Il est né dans le comté de Bruce.

L'hon. Sidney E. Little, de London, est un marchand. Il a été plusieurs fois candidat libéral aux élections générales.

## ILS ONT EXPIE LEUR CRIME

Assising, N. Y. 13. — Mme Ruth Snyder et son amant Henry Judd Gray, ont payé de leur vie, hier soir, dans le fauteuil électrique, le meurtre du mari de la condamnée, Albert Snyder, âgé de 45 ans, qui fut tué le 20 mars 1927, dans Queen's Village.

Mme Snyder fut conduite la première au fauteuil fatal et elle fut déclarée morte à 11h. 06 p. m. Gray la suivit presque immédiatement à 11 h 14 p. m.

Mme Snyder entra dans la chambre de la mort en pleurant, à 11 h 01, et Gray y pénétra en priant à 11 h 08.

Mme Snyder fut conduite vers le lieu d'exécution par deux personnes qui demeurèrent auprès d'elle jusqu'à la fin. En marchant dans la chaise, elle s'écria: "Pardonnez-leur, Père, car ils ne savent ce qu'ils font".

Dès que le corps inanimé de la femme eut été transporté hors de la chambre, Gray, condamné à mort pour le même meurtre, entra à son tour. Lorsque le pas sur lui fut une prière, d'une voix solennelle, les lèvres de Gray prononcèrent une réponse.

Mme Snyder reçut trois chocs consécutifs de 2,200 volts chacun. Gray n'en reçut que deux.

## UN VIEUX CITOYEN EST DISPARU

Hier matin avaient lieu en l'église paroissiale d'Edmundston les funérailles de Sieur Ferdinand F. Filibert, époux de Dame Henrietta Levesque, décédé le 16 courant à l'âge de 60 ans.

Le défunt a souffert avec une résignation vraiment chrétienne une longue maladie. Cloué à un lit de douleur depuis quelques mois, il a montré dans sa souffrance une patience et un courage qui édifieraient les personnes qui l'entouraient de leurs soins. Un nombreux cortège escorta le défunt à sa dernière demeure. Le service funèbre fut chanté par l'abbé Conway, curé de la paroisse, assisté des abbés Nadeau de St-David et Michaud, vicaires de la paroisse, comme diacre et sous-diacre.

A la famille en deuil "Le Madawaska" offre ses plus sincères condoléances.

EMPLOYEZ  
LE LINIMENT MARTIN



1.—L'usine de l'Aluminium Company of Canada. 2.—Le Chute-a-Caron, en hiver. 3.—L'honorable M. Alexander Macdonald et un groupe d'industriels sur l'île-aux-Lievres. 4.—L'usine de papier de la Canadian Paper Company. 5.—L'usine de papier de la Canadian Paper Company. 6.—L'usine de papier de la Canadian Paper Company.

Le Développement Prodigieux d'une Région

1928 - Liste des OFFICIERS MUNICIPAUX des Paroisses du Comte de Madawaska - 1928

<p><b>ST-FRANCOIS</b>  <b>Constables</b>  Richard Tobin  Willie Thomas  Felix Sirois Sr  Eddy Savage  Thomas Michaud  Denis Bouchard  Jos C. Oakes  Levite Gagnon  Jjos B. Michaud  Arthur C. Pincombe  <b>Mesureurs de Bois</b>  George Bernier  Thomas Michaud  Leo St. Pierre  <b>Gardiens d'Ecluses</b>  Odilon Gagné  <b>Gardes Fourrières</b>  Achille Anctil  Remi Abr. Bouchard  Denis Levasseur  Willie Oakes  Alfred Boulay  Felix Ouellette  Adelmor Ducase  George Bouchard  Pierre Morin  Henri Thibodeau  Jos P. Lizotte  Damase Lizotte  <b>Inspecteurs des Clôtures</b>  Remis Plourde  Arsène D. Pelletier  Amledor Ducase  George Bouchard Jr.  Pierre Morin  David Nadeau  Damase Lizotte  <b>Gardiens de Traverses</b>  Thomas Tobin  Victor Milliard  <b>Réviseurs &amp; Conseillers</b>  J. W. Verret  Vital Albert  <b>Greffier</b>  Emile D. Nadeau  <b>Collecteur</b>  Denis Bouchard  <b>Asseseurs &amp; Officiers des Pauvres</b>  Honoré Pelletier  Léville Beaulieu  Mac Dominique (Conn)  <b>Bureau de Santé</b>  J. W. Verret  Elias Daigle  Antoine Bellefleur  Rémi Ouellette  <b>CLAYTON</b>  Légorie Long  Henri Nadeau  Denis J. Martin  Alphé Daigle  <b>Officiers des Pauvres</b>  Michel McAuley  Denis Nadeau  Fred Corriveau  <b>Mesureurs de Bois</b>  Jos A. Long  Victor Michaud</p>	<p><b>Gardes Fourrières</b>  Romain Lang  David Chassé  Emile Pelletier  Thomas E. Martin  George Label  <b>Asseseurs</b>  Michel McAuley  Denis Nadeau  Fred Corriveau  <b>Gardes Champêtres</b>  Joseph P. Ouellette  William Cyr  Raymond Lang  Pierre J. Michaud  <b>Inspecteurs des Clôtures</b>  Pierre Cloutier  David Chassé  Joseph Plourde  Firmen Daigle  <b>Collecteur</b>  Ligori Nadeau  <b>Greffier</b>  Ligori Nadeau  <b>Réviseurs &amp; Conseillers</b>  Paul P. Lang  Benjamin Levasseur  <b>Bureau de Santé</b>  J. W. Verret  Elias Daigle  Antoine Bellefleur  Rémi Ouellette  <b>LAC BAKER</b>  <b>Constables</b>  Joseph H. Caron  Johnny Lang  Hector Pelletier  Ferdinand Ouellet  <b>Officiers des Pauvres</b>  Phédime A. Nadeau  Edmond D. Collin  Hector Soucy  <b>Mesureurs de Bois</b>  Henri Caron  <b>Gardiens d'Ecluses</b>  Henri Caron  <b>Gardes Fourrières</b>  Johnny P. Caron  Ferdinand Ouellet  Hector Banville  Maxime Banville  Hypolite Nadeau  <b>Asseseurs</b>  Edmond Collin  Télesphore Caron  Hector Soucy  <b>Gardes Champêtres</b>  Xavier Beaulieu  Alphé Pelletier  Alexis Lévesque  Jos E. Soucy  Ernest Bonenfant  <b>Inspecteurs des Clôtures</b>  Jos R. Long  <b>Collecteur</b>  Edmond Ouellet  <b>Réviseurs &amp; Conseillers</b>  Denis St. Jarre  Firmen J. Pelletier  <b>Bureau de Santé</b>  J. W. Verret  Antoine Bellefleur  Rémi Ouellette  Elias Daigle</p>	<p><b>ST. HILAIRE</b>  <b>Constables</b>  Thomas Roy  Willie Michaud  Firmen Daigle  Damase Albert  <b>Officiers des Pauvres</b>  Joseph Albert  Ligori Morneau  Thymothé Ouellette  <b>Mesureurs de Bois</b>  Angus McLean  William Cyr  <b>Gardiens d'Ecluses</b>  Léo Collin  <b>Gardes Fourrières</b>  Onésime Martin  Docithe Nadeau  Pierre Collin  Régiste Martin  Pierre Laplante  Jos Boucher  <b>Asseseurs</b>  Joseph Albert  Ligori Morneau  Thymothé Ouellette  <b>Gardes Champêtres</b>  Ernest Marquis  Alyre LeBrun  Firmen Levesque  Johnny Albert  Paul Caron  Edmond Bérubé  Baptiste Pelletier  <b>Inspecteurs des Clôtures</b>  Hector A. Daigle  Stanislas Daudin  Felix Daigle  Joseph Albert  Hilaire St. Jarre  Joseph E. Morneau  Felix Plourde  <b>Collecteur</b>  Ernest Marquis  <b>Greffier</b>  William Cyr  <b>Réviseurs &amp; Conseillers</b>  Elias Daigle  Léville Lévesque  <b>Garde Traverse</b>  Albénie Roy  <b>Bureau de Santé</b>  Elias Daigle  Rémi Ouellette  Wilfrid Verret  Antoine Bellefleur  <b>MADAWASKA</b>  <b>Asseseurs</b>  Joseph Lainee  Jim Thériault  Johnny Francoeur  <b>Réviseurs &amp; Conseillers</b>  Johnny Francoeur  <b>Constables</b>  Johnny Francoeur  Louis Michaud  Raymond Cyr  Henri Michaud  Firmen J. Pelletier  <b>Gardes Champêtres</b>  Denis Rossignol  Fred Lacombe  Fred Guerrette  Alp. Beaulieu  Jos Morin</p>	<p>George Couturier  Jos Migneault  Raymond Cyr  Philippe Sirois  <b>Collecteur</b>  Fred Guerrette  <b>Gardes Fourrières</b>  Donat Rossignol  Elias Ouellette  Ferdinand Michaud  <b>Mesureurs de Bois</b>  Julien Plourde  Alexandre Lévasseur  Clovis Morency  Raymond Cyr  Polite Daigle  Joyime Clavette  <b>Inspecteurs des Clôtures</b>  Ferdinand Michaud  Jim Thériault  Fred Lévesque  <b>Mesureurs de Bois</b>  Johnny Moreau  <b>Boom Master</b>  Jim Thériault  Ferdinand Michaud  <b>Greffier</b>  Johnny Moreau  <b>Officiers des Pauvres</b>  Joseph Lainee  Jim Thériault  Johnny Francoeur  <b>Bureau de Santé</b>  J. W. Verret  Elias Daigle  Rémi Ouellette  Antoine Bellefleur  <b>STE-ANNE</b>  <b>Constables</b>  Fred Thibodeau  Frank Doucet  Jacques Martin  Réné Cyr  Ned Sirois  <b>Officiers des Pauvres</b>  Léville Sirois  Jos Ringuette  Albénie Roy  <b>Bureau de Santé</b>  Elias Daigle  Rémi Ouellette  Wilfrid Verret  Antoine Bellefleur  <b>Pond Keeper</b>  Rémi Martin  Cyr Thériault  Willie Saindon  Onésime Rivard  Beno Lagacé  <b>Asseseurs</b>  Léville Sirois  Jos Ringuette  Joseph T. Cyr  <b>Constables</b>  Willie Cyr  Louis Ringuette  Joseph S. Martin  Richard Ruest  Baptiste Dubé  <b>Clerc de Paroiss</b>  Willie Soucy  <b>Réviseurs &amp; Conseillers</b>  Denis Mazeroll  Benoit Martin</p>	<p><b>Collecteur</b>  Joseph Bourgoin  <b>Hogs Reeve and Field Driver</b>  Alex Lévesque  Onile Thériault  Maxime Moreau  Willie Mazerolle  Thomas S. Martin  Louis Ringuette  <b>Bureau de Santé</b>  J. W. Verret  Elias Daigle  Rémi Ouellette  Antoine Bellefleur  <b>RIVIERE VERTE</b>  <b>Constables</b>  Damase Beaulieu  Abel T. Thériault  Max P. Moreau  <b>Officiers des Pauvres</b>  Xavier Moreau  Bamase Thibodeau  Willie Monteville  <b>Mesureurs de Bois</b>  C. W. Thibodeau  <b>Gardiens d'Ecluses</b>  Octave Thériault  Denis L. Cyr  Denis Bourgoin  <b>Gardes Fourrières</b>  Solyne Thibodeau  Thomas Lavoie  Laurent Monteville  Cyprien Lavoie  Damase Thibodeau  Francis Bouchard  <b>Asseseurs</b>  Xavier Moreau  Damase Thibodeau  Willie Monteville  <b>Gardes Champêtres</b>  Fred Bellefleur  Edmond Thériault  Clovis Lavoie  Denis E. Martin  Alphonse Roux  Rémi Therrien  Théodule Clavette  <b>Inspecteurs des Clôtures</b>  Péa Lavoie  Denis E. Martin  Laurent Monteville  <b>Collecteur</b>  C. W. Thibodeau  <b>Greffier</b>  C. W. Thibodeau  <b>Réviseurs &amp; Conseillers</b>  Fred O. Soucy  Felix Thibodeau  <b>Bureau de Santé</b>  J. W. Verret  Elias Daigle  Antoine Bellefleur  Rémi Ouellette</p>	<p><b>ST-BASILE</b>  <b>Constables</b>  Louis L. Plourde  Ernest Fournier  Rami H. Martin  Côme Cyr  <b>Officiers des Pauvres</b>  Côme J. Cyr  Léonide Soucy  Cyprien Cyr  <b>Mesureurs de Bois</b>  Réné Hudon  Denis O. Martin  Bélonie A. Cyr  <b>Gardiens d'Ecluses</b>  Louis Alcide Roussel  Bapt. Grandmaison  <b>Gardes Fourrières</b>  Octave Martin  J. B. Grandmaison  Charles Morneau  Jos Deschênes  Pierre Couturier Jr.  Xavier N. Bossé  Jos L. Bérubé  Vital Toussaint  Clément Albert  Didier Roussel  Alcide Jalbert  Alec Lagacé  Damase Dufour  <b>Gardes Champêtres</b>  Jean Bérubé  Louis L. St. Onge  Denis F. Bossé  François Bossé  Tom Couturier  Pascal St. Onge  Ludger Roussel  Maurice Bossé  Eusébe Jalbert  Jos Lagacé  Luc Plourde  <b>Inspecteurs des Clôtures</b>  Delphis Lévesque  George Ouellet  Denis P. Bossé  Honoré Couturier  <b>Boom Master</b>  Noel Couturier  Johnny Grondin Sr.  <b>Lumber Drivers</b>  Alphonse Daigle  Paul P. Bossé  Didier Couturier  Fred Ouellet  <b>Commis du Marché</b>  Jos H. Daigle  <b>Réviseurs &amp; Conseillers</b>  Rémi Ouellet  Louis Alexis Roussel  <b>Greffier</b>  J. A. Charest  <b>Collecteur</b>  J. A. Charest  J. W. Verret  Elias Daigle  Antoine Bellefleur  Rémi Ouellette</p>	<p><b>SAINTE-JACQUES</b>  <b>Constables</b>  Jos Desjardins  Jos D. St. Onge (1)  Sigefroid Ouellet  <b>Asseseurs &amp; Officiers des Pauvres</b>  Magloire P. Bossé  George Bélanger  Pitre Roussel  <b>Mesureurs de Bois</b>  Jos H. Daigle  Antoine Ouellet  <b>Gardiens d'Ecluses</b>  Louis Alcide Roussel  Bapt. Grandmaison  <b>Gardes Fourrières</b>  Octave Martin  J. B. Grandmaison  Charles Morneau  Jos Deschênes  Pierre Couturier Jr.  Xavier N. Bossé  Jos L. Bérubé  Vital Toussaint  Clément Albert  Didier Roussel  Alcide Jalbert  Alec Lagacé  Damase Dufour  <b>Gardes Champêtres</b>  Jean Bérubé  Louis L. St. Onge  Denis F. Bossé  François Bossé  Tom Couturier  Pascal St. Onge  Ludger Roussel  Maurice Bossé  Eusébe Jalbert  Jos Lagacé  Luc Plourde  <b>Inspecteurs des Clôtures</b>  Delphis Lévesque  George Ouellet  Denis P. Bossé  Honoré Couturier  <b>Boom Master</b>  Noel Couturier  Johnny Grondin Sr.  <b>Lumber Drivers</b>  Alphonse Daigle  Paul P. Bossé  Didier Couturier  Fred Ouellet  <b>Commis du Marché</b>  Jos H. Daigle  <b>Réviseurs &amp; Conseillers</b>  Rémi Ouellet  Louis Alexis Roussel  <b>Greffier</b>  J. A. Charest  <b>Collecteur</b>  J. A. Charest  J. W. Verret  Elias Daigle  Antoine Bellefleur  Rémi Ouellette</p>	<p><b>N.-D de LOURDES</b>  <b>Asseseurs</b>  Allan Cyr  Larie Ruest  Léonide Michaud  <b>Réviseurs &amp; Conseillers</b>  Joseph P. Cyr  Willie Harvey  <b>Constables</b>  Larie Ruest  Ferdinand Michaud  Henry Akerley  Adolphe Daigle  Léo Bellefleur  Archile Page  Léonard Lapointe  Edmond Soucy  <b>Gardes Champêtres</b>  Paul Bouchard  Joseph Nadeau  Edmond Michaud  Fred Collin  Fred M. Cyr  Fleurent Doucet  Joyime Carron  Epiphane Bellefleur  Delphis Thibodeau  <b>Mesureurs de Bois</b>  William Bellefleur  <b>Gardiens d'Ecluses</b>  Côme Violette  <b>Mesureurs de Billots</b>  Patrick Cyr  Léo D. Michaud  <b>Gardes Fourrières</b>  Onésime Michaud  Louis B. Parent  Cyrilas Côté  Frank Lavoie  James Cyr  Edmond Thibodeau  Henry Fournier  Edward Tardif  Eddy Caron  <b>Officiers des Pauvres</b>  Fred T. Michaud  Trefflé Grondin  Paul Clavet  <b>Collecteur</b>  Ernest R. Nadeau  <b>Greffier</b>  Amable Marquis  <b>Inspecteurs des Clôtures</b>  Ernest Parent  Joseph I. Roy  Nelson Pelletier  Edmond Lapointe  Thadée Cyr  <b>Lumber Drivers</b>  Léo T. Michaud  J. W. Peters  <b>Boom Master</b>  Côme Violette  <b>Bureau de Santé</b>  J. W. Verret  Antoine Bellefleur  Rémi Ouellette</p>	<p><b>ST-LEONARD</b>  <b>Asseseurs</b>  Fred T. Michaud  Trefflé Grondin  Paul Clavet  <b>Réviseurs &amp; Conseillers</b>  Antoine Bellefleur  Ubald R. Cormier  <b>Constables</b>  Fred C. Michaud  James Diamond  Henry Akerley  Adolphe Daigle  Léo Bellefleur  Archile Page  Léonard Lapointe  Edmond Soucy  <b>Gardes Champêtres</b>  Paul Bouchard  Joseph Nadeau  Edmond Michaud  Fred Collin  Fred M. Cyr  Fleurent Doucet  Joyime Carron  Epiphane Bellefleur  Delphis Thibodeau  <b>Mesureurs de Bois</b>  William Bellefleur  <b>Gardiens d'Ecluses</b>  Côme Violette  <b>Mesureurs de Billots</b>  Patrick Cyr  Léo D. Michaud  <b>Gardes Fourrières</b>  Onésime Michaud  Louis B. Parent  Cyrilas Côté  Frank Lavoie  James Cyr  Edmond Thibodeau  Henry Fournier  Edward Tardif  Eddy Caron  <b>Officiers des Pauvres</b>  Fred T. Michaud  Trefflé Grondin  Paul Clavet  <b>Collecteur</b>  Ernest R. Nadeau  <b>Greffier</b>  Amable Marquis  <b>Inspecteurs des Clôtures</b>  Ernest Parent  Joseph I. Roy  Nelson Pelletier  Edmond Lapointe  Thadée Cyr  <b>Lumber Drivers</b>  Léo T. Michaud  J. W. Peters  <b>Boom Master</b>  Côme Violette  <b>Bureau de Santé</b>  J. W. Verret  Antoine Bellefleur  Rémi Ouellette</p>	<p><b>ST-ANDRE</b>  <b>Constables</b>  Thomas St. Amant  Emile Rossignol  Fred B. Lévesque  William Page  Alphé Michaud  Paul Chaput  Thomas A. Michaud  Frank McManus  Thomas Corbin  <b>Officiers des Pauvres</b>  Thomas St. Amant  Joseph Laplante  George D. Poitras  <b>Mesureurs de Bois</b>  Frédéric Poitras  James McManus  <b>Gardiens d'Ecluses</b>  Henry Lévesque  Cyrille Morin  <b>Asseseurs</b>  Joseph Laforge  Johnny Laforge  Fred Bois  <b>Gardes Champêtres</b>  Alphonse Gervais  Frank A. Lévesque  Léville Durpeau  Alexandre Michaud  Alfred Laforge  Paul B. Martin  George St. Amant  Joseph Dérosiers  Pit Lévesque  Charlie Dubé  Thomas Desjardins  Thomas Michaud  <b>Greffier</b>  Frédéric Poitras  <b>Inspecteurs des Clôtures</b>  Patrick Cyr  Docithe Pelletier  Paul S. Martin  Noel Bernier  Eugène Godbout  Isaac Pelletier  Henry Lévesque  Joseph Laplante  Paul Page  Pit Morin  <b>Collecteur</b>  Pit Morin (St. André)  <b>Réviseurs &amp; Conseillers</b>  Edmond Lévesque  Edmond Michaud  <b>Lumber Drivers</b>  Fred Pelletier  Johnny Poitras  Paul E. Desjardins  <b>Bureau de Santé</b>  J. W. Verret  Elias Daigle  Antoine Bellefleur</p>
--	---	--	--	--	--	---	---	--	---





Cartes d'Affaires

Avocat F. Dodd Tweedie Coins des rues Canada & Court Edifice Hall Edmundston, N.-B.

Avocat Casier-P. "S" Tél.: 42 M.-D. CORMIER B.A. Avocat, Notaire Public Edmundston, N. B.

Médecin-Chirurgien Dr. Honoré Cyr Médecin-Chirurgien Oculiste St-Basile, N.-B.

Avocat J.-E. MICHAUD Bureau: rue St-François, autrefois occupé par M. Pius Michaud. Edmundston, N. B.

Médecin-Chirurgien Casier-P. "S" Tél.: 46 A.-M. SORMANY Edmundston, N. B.

P.-J. Laporte CLAIR, N.-B. Spécialité: Chirurgie des femmes Heures de Bureau (9 à 11 a.m., 2 à 4 p.m.)

Avocat Albert J. DIONNE B.A. Avocat, Notaire Public Bureau: Chez J. Têtu Voisin de Jos E. Bard. Edmundston, N. B.

Entrepreneur A. BOUCHER Peinture - Tapisserie - Imitations Frais Funéraires Spécialité: Réparation des vieux meubles. - Royal Hotel / Tel 126-21

Collection J.-A. CHAREST, Juge de Paix - Commissaire - Cour Suprême Spécialité: collection des comptes et prompte remise. ST-JACQUES, - N.-B.

Pharmacie VANWART Edifice David voisin du bureau-de-poste Service Courtois Téléphone 189-21

Architectes BEAULE MORISSETTE ARCHITECTES SPECIALITES: Edifices publics et religieux, constans à l'épreuve du feu. OSCAR BEAULE ALBERT MORISSETTE A.A.P.Q. & R.I.C.A. B.A.A. A.A.P.Q. R.I.C.A. 21 Rue d'Aion, QUEBEC

NOTRE FEUILLETON

Grand Roman Inédit Qui saura à tous Comme nous l'avons annoncé, nous commencerons prochainement, par dans deux semaines, peut-être la semaine prochaine même, la publication d'un roman qui saura certainement intéresser nos lecteurs et lectrices. Quel en sera le titre? ne pour le présent! Nous vous réservons la surprise. Suivez attentivement le journal, certaines-ci, pour ne pas manquer le premier num. ce roman bien canadien rempli de faits et des dont nous sommes tous les jours les témoins. Dites à vos amis de ne pas les regretter. Ils ne regretteront pas la somme versée ponnement; le journal leur fournira des nouvelles aussi grand nombre que possible, une histoire, les articles de la Page Agricole, et deux pages de feuilleton. Le coût d'abonnement vraie aubaine pour toute cette matière à lire \$1.50 par an au Canada, \$2.00 aux Etats-Unis.

ABONNER VOS FAMILLES ET AMIS C'EST LEUR FAIRE AISE ET LEUR RENDRE SERVICE

AU FOYER

PAR SEMAINE. UNE HISTOIRE. DANS LA FARINE

Il n'y avait pas à dire... il se passait quelque chose? Jusqu'au 15 juillet, le village adorait son vieux curé... Depuis le 15, on ne le salue plus... On l'évite... presque personne à l'église. Voyons?... Il n'y a pas d'effet sans cause? La cause?... C'est ce hideux, ce sous-Boche que M. le curé convoquait tant prussien qu'un nat bien, mal naturalisé, a passé la nuit sous toutes les portes, excepté sous la sienne. Il est idiot, crétin, ce tact... Le dernier gosse du certificat d'études c'est l'Autriche qui a déclaré la guerre à la Serbie; puis l'Allemagne à la Russie et à la France... Qu'est-ce que les curés ont à faire là-dedans?... Tout le monde sait que c'est la Chambre des députés et le Sénat qui ont décidé à l'unanimité de résister par tous les moyens à la ruée allemande... "La Chambre et le Sénat sont-ils composés de curés...?" Mais la camelote prend quand même. Décidément, le vieux Voltaire a raison: "Mentez!... mentez!... il en restera toujours quelque chose!" Il en reste ça: toute sa paroisse lui échappe!

SOUS LA NEIGE

Hélas! dis-tu, la froide neige Recouvre le sol et ses eaux; Si le bon Dieu ne les protège Le printemps n'aura plus d'oiseaux. Rassure-toi, tendre peureuse; Les doux chanteurs n'ont point péri. Sous plus d'une racine creuse Ils ont un chaud et sûr abri. Là, se serrant l'un contre l'autre Et blottis dans l'asile obscur, Pleins d'un espoir pareil au nôtre, Ils attendent l'avril futur. Et malgré la bise qui passe Et leur jette en vain ses frissons, Ils répètent à voix très basse Leurs plus amoureuses chansons. Ainsi, ma mignonne adorée, Mon cœur où rien ne remuait, Avant de t'avoir rencontré, Comme un sépulcre était muet. Mais quand ton cher regard y tombe Aussi pur qu'un premier jour, Tu fais jaillir de cette tombe Tout un essaim de chants d'amour.

FRANCOIS COPPEE.

DES CHOSES QU'ON VOIT CHAQUE JOUR

Un magazine qui n'a pas un roman à suivre. Une fille qui n'a pas les cheveux coupés. Une demoiselle qui a de la beauté et de l'esprit. Un garçon qui ne sait pas danser. Une jeune fille qui a une bonne vue et qui porte des verres. La sténographe qui n'aime pas à aller à la banque. Une débutante qui ne sort pas le soir. Le journal sans page comique. La jeune fille qui n'aime pas le chocolat. Le jeune homme qui ne fume pas. Un étudiant sans moustache. Un homme généreux de son argent, en autant que sa femme est concernée. Celui qui présente sa joue quand il reçoit une taloche sur la droite. Quelqu'un qui enlève la poutre de son oeil, avant d'enlever celle du voisin. Un carabin qui ne manque jamais ses coups. L'étudiant qui prend un taxi et revient chez lui en tram. La fille de bureau qui ne se sert jamais du téléphone pour appels personnels. Le quotidien qui ne met pas en première page les accidents d'automobile. Le grand frère qui amène sa soeur la moins populaire à une soirée. Le type qui porte encore un chapeau de paille. L'homme qui a un accident d'automobile et qui ne cherche pas à mettre le tort sur l'autre. Une femme qui n'est pas curieuse. Celui qui tient toutes ses promesses. La jeune fille qui sort avec un chaperon. Et enfin, la personne qui ne se blâmera pas pour avoir écrit ces lignes.

BOITE AUX QUESTIONS

Question:— Deux jeunes messieurs rencontrent, dans la rue, une jeune fille connue de l'un d'eux; celui-ci peut-il présenter son camarade? Réponse:— Si la jeune fille reçoit un cadeau d'un jeune homme, elle ne peut pas le présenter à un autre jeune homme. Question:— Si une jeune fille reçoit un cadeau d'un jeune homme, elle ne peut pas le présenter à un autre jeune homme. Question:— L'échange de cadeaux ne nécessite pas de remerciements spéciaux. Etant chez moi, j'avais un ami qui m'a abandonnée. Je suis maintenant à l'étranger et à l'occasion des fêtes je lui ai envoyé une carte, comme à l'habitude, mais il ne m'a pas répondu. Question:— En marchant sur la rue, est-ce à la jeune fille ou au garçon à prendre le bras de son compagnon? Réponse:— La femme mariée se supporte au bras de son époux. Un homme supportera toute femme qui l'accompagne si le trottoir est glissant et qu'il y a danger d'accident. On tolérera le cas d'une fiancée qui s'attachera au bras de son futur. Question:— Le mois de mai est le mois de Marie, voulez-vous me dire ce que sont les autres mois? Réponse:— Janvier consacré à l'Enfant-Jésus; Février au Sacré-Coeur; Mars à St-Joseph; Avril au Bon Pasteur; Mai à Marie; Juin au Sacré-Coeur de Jésus; Juillet au Précieux-Sang; Août à la bonne Ste-Anne; Septembre à la Sainte-Croix; Octobre au Saint-Rosaire; novembre aux âmes du purgatoire; décembre, à l'Immaculée-Conception. Question:— Est-il d'usage de laisser sa carte quand on va voir un mort dans une famille? Réponse:— Oui, du moins si on n'a pas l'occasion de voir les membres de la famille, pour leur offrir ses sympathies. La Saucisse "DAIGLE" Se Vend Achetez les Marchandises ANNONCÉES Comparez et Choisissez. Attendez pour voir le plus gras et le meilleur.

JANVIER

Premier Quartier, le 29. Pleine lune, le 7. Dernier Quartier, le 14. Nouvelle lune, le 22.

FETES RELIGIEUSES

- 1 D. Circoncision (d'obligation) 2 L. S. Nom de Jésus, S. Adél. 3 M. S. Florent, Ste Geneviève 4 M. S. Rigobert, év 5 J. S. Téléphore, p. et m. 6 V. EPIPHANIE (d'oblig) 7 S. S. Lucien, mart 8 D. I ap. l'Epiph. S. Famille 9 L. Ste Marcienne, v. et m. 10 M. S. Jean le Bon, év. 11 M. S. Hygin, pape. 12 J. S. Arcade, m. 13 V. S. Léonce, év. 14 S. S. Hilaire, doct. 15 D. II ap. l'Epiph. S. Paul 16 L. S. Marcel, pape. 17 M. S. Antoine 18 M. Chair de S. Pierre à Rome 19 J. S. Canut; Ste Marthe 20 V. SS. Fabien et Sébastien 21 S. Ste Agnès, vierge. 22 D. III ap. l'Epiph. S. Vincent 23 L. S. Raymond de Pennafort 24 M. S. Timothée, m. 25 M. Conversion de S. Paul. 26 J. S. Polycarpe, martyr. 27 V. S. Jean Chrysostôme. 28 S. S. Léonidas, mart. 29 D. IV ap. l'Epiph. S. Franç. 30 L. Ste Martine. 31 M. S. Pierre Nolassque.

Question:— Est-ce péché pour une dame ou une demoiselle de garder son chapeau en mangeant? Réponse:— Non, certes, et la coutume veut que dans les hôtels et les restaurants, les dames gardent leur coiffure à table.

Question:— Quand quelqu'un frappe à la porte, doit-on dire "entrez", ou "oui" ouvrir la porte? Réponse:— La politesse exige qu'on ouvre la porte à toute personne qui frappe. On se permet parfois dans les bureaux d'affaires de crier "entrez", mais il serait plus délicat d'aller ouvrir la porte.

Question:— Si une jeune fille reçoit un cadeau d'un jeune homme, elle ne peut pas le présenter à un autre jeune homme.

Question:— L'échange de cadeaux ne nécessite pas de remerciements spéciaux. Etant chez moi, j'avais un ami qui m'a abandonnée. Je suis maintenant à l'étranger et à l'occasion des fêtes je lui ai envoyé une carte, comme à l'habitude, mais il ne m'a pas répondu.

Question:— En marchant sur la rue, est-ce à la jeune fille ou au garçon à prendre le bras de son compagnon? Réponse:— La femme mariée se supporte au bras de son époux. Un homme supportera toute femme qui l'accompagne si le trottoir est glissant et qu'il y a danger d'accident. On tolérera le cas d'une fiancée qui s'attachera au bras de son futur.

Question:— Le mois de mai est le mois de Marie, voulez-vous me dire ce que sont les autres mois? Réponse:— Janvier consacré à l'Enfant-Jésus; Février au Sacré-Coeur; Mars à St-Joseph; Avril au Bon Pasteur; Mai à Marie; Juin au Sacré-Coeur de Jésus; Juillet au Précieux-Sang; Août à la bonne Ste-Anne; Septembre à la Sainte-Croix; Octobre au Saint-Rosaire; novembre aux âmes du purgatoire; décembre, à l'Immaculée-Conception.

Question:— Est-il d'usage de laisser sa carte quand on va voir un mort dans une famille? Réponse:— Oui, du moins si on n'a pas l'occasion de voir les membres de la famille, pour leur offrir ses sympathies.

## ENCYCLIQUE DE S. S. PIE XI SUR L'UNION DES EGLISES

Le Saint-Père déclare qu'il est impossible de concevoir une société chrétienne de croyants qui soient libres de suivre chacun leur manière de penser sur les questions de foi.

Rome, 10 — Le Pape Pie XI, dans une importante encyclique qu'il publie aujourd'hui, examine longuement la question d'une union possible des Chrétiens, quelle que puisse être la forme particulière de leur religion.

Après avoir signalé la tendance générale contemporaine vers une meilleure entente internationale entre les peuples, le Souverain Pontife déclare le fait que certaines personnes semblent animées du désir de voir transposer cette tendance du domaine politique au domaine religieux, "mélant ainsi la vraie religion avec la fausse", prenant pour acquis que toutes les religions sont également bonnes et dignes de louanges.

Tout en ayant l'apparence de bien faire, continue S. S. Pie XI, ces personnes encouragent une fausse unité religieuse parmi les Chrétiens, particulièrement chez ceux qui s'intitulent "pan-chrétiens", tendant ainsi à déraciner le véritable fondement de la foi chrétienne.

Sur une si "pernicieuse erreur" le Pontife attire l'attention de tous les évêques afin qu'ils mettent leurs ouailles en garde et qu'ils éclaircissent les principes de la véritable union religieuse qui doit être encouragée.

**LA VRAIE RELIGION**  
"Dieu qui est le Créateur de l'homme", dit le Pape, "doit aussi être Celui qui lui révèle la manière dont il veut être honoré et servi. C'est là la vraie religion pour laquelle il a fondé son Eglise sur la terre. En conséquence le devoir de croire aux révélations de Dieu et partant d'adhérer à l'Eglise mais non pas à celle qui se fonde sur l'erreur; au contraire, à cette Eglise qui en vérité a

été voulue et fondée par le Christ et qui, grâce à la promesse du Christ de lui donner Sa propre assistance, persévère, une et toujours la même, à travers les siècles, autrement dit l'Eglise catholique apostolique et romaine".

Cependant, ajoute le Pape, ceux qui se sont séparés nient cette unité de foi et le gouvernement de la véritable Eglise du Christ et, en conséquence, ils préfèrent une union au moyen d'un accord sur quelques points qu'ils considèrent comme fondamentaux; quant au reste, chacun retient ses propres opinions pour lesquels, en d'autres temps, ils se sont séparés de l'Eglise.

Cela, continue le Pontife, conduit à la vérité avec l'erreur et conduit à des marchandages et à des transactions humaines qui seraient trompeurs et contre lesquels l'Eglise de Rome a toujours résisté et doit nécessairement continuer de résister.

### LA DOCTRINE CATHOLIQUE ROMAINE.

L'Eglise catholique romaine, continue l'encyclique, propose une doctrine évangélique, complète et claire, pour tous, parce que Dieu n'a pas parlé simplement pour quelques-uns mais pour tout le monde. C'est certainement une bonne chose de pratiquer la charité entre Chrétiens, dit l'encyclique, mais laquelle réside cette même charité.

Il n'est pas possible aux disciples du Christ de différer entre eux sur le genre de leur foi, dit le Souverain Pontife. Il est impossible de concevoir une société chrétienne composée de croyants qui soient libres de suivre leur manière d'interpréter la foi.

## Les Cours d'Agriculture A L'ECOLE D'AGRICULTURE DE SAINTE-ANNE DE LA POCATIERE S'OUVRIRONT LE 7 FEVRIER PROCHAIN

L'année scolaire commence en février et se termine en décembre. Il y a vacance en juillet et août. Il y a deux cours distincts:

1. — LE COURS AGRONOMIQUE: qui comprend quatre années d'études.

C'est un cours universitaire, qui est couronné par le titre Bachelier-es-sciences-agricoles, décerné par l'Université Laval.

Il est ordonné vers les carrières scientifiques agricoles. Les fils de cultivateur qui ont fait des études classiques qui gardent le goût des sciences naturelles, l'amour de la terre, y trouveront le moyen de suivre leur vocation. Ceux qui ont complété leurs études, dites commerciales, que le commerce ou l'industrie ne tente pas, feraient bien de poursuivre leurs études; ils s'acheminent par le fait vers les grandes carrières universitaires scientifiques. C'est le temps d'y penser sérieusement et d'agir.

2. — LE COURS DES AGRICULTEURS: comprend deux années d'études.

Ce cours vise à former une élite de cultivateurs instruits.

Si vous voulez que votre fils soit à la tête de ses concitoyens plus tard, qu'il soit le cultivateur qui réussit le mieux qui organise les sociétés, qui dirige et gouverne, en un mot qu'il soit l'homme de conseil et d'action, envoyez votre fils le plus intelligent.

Vous verrez les résultats et vous vous en réjouirez.

**LES DEPENSES SONT MINIMES.** Le gouvernement provincial accorde une bourse assez élevée pour tous les étudiants de la province de Québec. Les autres déboursés comprennent \$5.00 par mois de pension, le blanchissage et les frais de librairie non compris.

Les conditions requises pour être accepté comme élève interne: —

- 1.—Avoir quinze ans révolus, produire en entrant son extrait de baptême.
- 2.—Présenter un certificat de moralité signé par le curé de sa paroisse.
- 3.—Payer d'avance les frais supplémentaires de pension (\$5.00 par mois).

Ne pas oublier que l'entrée des classes se fait le 7 février prochain. Ne pas retarder à s'inscrire car les places sont limitées. La préférence sera donnée aux fils de cultivateur, soit pour l'entrée au cours agronomique, soit au cours des agriculteurs.

Adresser toute demande d'entrée ou renseignements supplémentaires à:

Monsieur le Directeur de l'Ecole d'Agriculture,  
Ste. Anne de la Pocatière, (Kamouraska).

A NOS CLIENTS  
ET A CEUX QUI LE DEVIENDRONT  
NOUS SOUHAITONS

## Heureuse Nouvelle Année

Que la joie et la prospérité soit votre partage. Durant cette nouvelle année nous serons heureux de vous donner un service encore meilleur et plus satisfaisant que jamais.

### CIE DE TABAC DE TERREBONNE

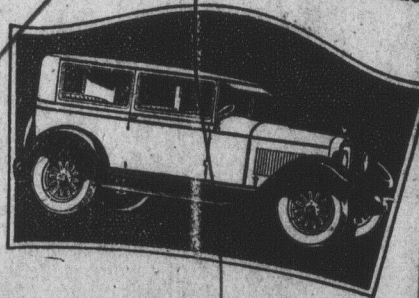
TERREBONNE VILLE, Que.

David Mosovicz  
A STORE FOR MEN  
Edmundston, N. B.

## Cette Année

Est pour celui qui, lorsque cette automobile aura donnée gratuitement à quelqu'un, dira probablement:  
"Mais pourquoi n'ai-je pas acheté mes vêtements magasin? J'aurais pu être l'heureux gagnant de cette abbile!"

Morale: n'attendez pas qu'il soit trop tard. Commencez maintenant à ramasser les coupons. Nos prix ne sont pas élevés, la qualité est juste aussi bonne — sinon meilleure — plus vous aurez peut-être la chance de gagner ce beau Coach Pontiac.



Mitaines en cuir doublées,  
Mitaines "pullover",  
Gants en cuir,  
Casquettes en cuir  
Gum Rubbers

Souliers "Palmer's"  
Jackets en cuir  
Mackinaws  
Pantalons épais  
Bas en laine épaisse.

Pour chaque piastre d'achat vous recevrez un coupon de tirage du Coach Pontiac.

FEATURING

*Sam's*  
CLOTHES and HABERDASHERY



